



Concurrence cours de danse

Par sandrax1212

Bonjour,

Une amie est professeur de danse à son compte (danse du monde, donc pas de législation particulière), et exerce dans un centre culturel. A la rentrée prochaine, une de ses élèves a décidé de se mettre à son compte, et d'ouvrir également des cours (Aucun problème sur ce point). Elle dispensera ses cours dans le même centre culturel, (exactement la même discipline) mais a des tarifs très inférieurs à ceux que propose mon amie. De plus, l'association avec laquelle elle dispensera ses cours proposent des tarifs dégressifs, en fonction du nombre de participants, ainsi qu'un accès illimité aux stages proposés. Mon amie risque de perdre beaucoup de ses élèves avec cette pratique. Ce centre culturel se situe en campagne et dans une ville d'environ 8000 habitants.

Le centre culturel peut-il héberger deux même cours à des tarifs aussi différents?

S'agit-il d'un cas de concurrence déloyale? Existe-t-il un moyen de recours?